**Fonds Henri & Nelly Brandt-Gindrat**

En 2020, une seule rencontre s’est déroulée en présentiel. Tenue le 14 septembre, cette séance a permis au Conseil de Fondation de statuer sur les demandes reçues. Un échange de courriels est venu la compléter en fin d’année. Comme lors des exercices précédents, le Conseil a privilégié une aide personnalisée dans le cadre d’une activité majoritairement bénévole.

Le Conseil de Fondation a ainsi décidé d’octroyer, une fois encore, son aide:

* aux frais du projet «CPT Congo», coaché par une équipe de superviseurs suisses, dont le pasteur Jean-Claude-Schwab, retraité de l’EREN;
* à la supervision de l’équipe d’accompagnement spirituel de La Margelle, à Neuchâtel;
* à la journée de formation continue des bénévoles ainsi qu’à la supervision et au ressourcement de l’animateur bénévole de l’association Dorcas (aumônerie œcuménique de rue à Neuchâtel);
* une aide aux frais de formation comme superviseur à une aumônière en service dans l’EREN.

Tout cela pour un montant global de près de 5100 francs.

En fin d’année, il reste alors au fonds un solde disponible de quelque 63'500 francs.

A noter encore que le président du Conseil de Fondation, Gérard Berney – diacre-aumônier retraité, membre et président-secrétaire-caissier du Conseil depuis 2004 –, a donné sa démission pour la fin de l’année 2020; il va en effet quitter le canton.

Afin de respecter les statuts du Fonds Henri & Nelly Brandt-Gindrat, le Conseil de Fondation fera une proposition au Conseil synodal pour une personne susceptible de lui succéder.

**Communauté de travail des Eglises chrétiennes dans le canton de Neuchâtel (COTEC-NE)**

Durant l’année 2020, la Communauté de travail des Eglises chrétiennes dans le canton de Neuchâtel (COTEC-NE) a eu une journée de réflexion et une assemblée générale par correspondance. Son bureau s’est réuni sept fois.

Suite à la décision prise lors de l’assemblée générale d’automne 2019, une journée lumineuse de réflexion et de révision des statuts a eu lieu en janvier au vicariat épiscopal de l’Eglise catholique romaine. Dix délégués de sept Eglises membres, dont une ayant un statut d’observateur, ont eu la joie de passer une journée conviviale et riche de réflexion.

La discussion du matin sur une question de fond – «Quelle est la raison d’être de la COTEC?» – leur a permis non seulement de clarifier les lignes directrices de la COTEC en tant qu’organisation cantonale, mais aussi de se rendre compte des bienfaits de se réunir autour d’un thème, d’une préoccupation commune. Les délégués ont ainsi partagé le souhait que la COTEC prenne le rôle d’une plateforme permettant des rencontres qui enrichissent la vie et les réflexions des Eglises sur le plan œcuménique. Le travail de l’après-midi a consisté à réviser les statuts. La rédaction du projet final a été confiée au Bureau.

La suite de l’année n’est guère difficile à imaginer: l’approbation des nouveaux statuts et la mise en place d’autres rencontres sont en attente. Notons pourtant que le site internet de la COTEC-NE est mis en ligne ([www.œcumenisme-ne.ch](http://www.œcumenisme-ne.ch)). On y trouve les informations concernant les activités, les projets et les efforts œcuméniques du canton. Une page est dédiée à la Prière commune cantonale qui a lieu depuis 2008 avec les chants de Taizé. Les principales nouvelles dans le domaine de l’œcuménisme y sont régulièrement relayées.